## Comparer pour faire le bon choix

Conformité avec la nouvelle loi cantonale sur l'énergie\*

Grâce à notre tableau, vous pouvez évaluer la performance énergétique ainsi que les aspects financiers et techniques des différents systèmes de production de chaleur.

Performance énergétique				
Énergie renouvelable et locale	Non	Oui	Oui	Oui
Bilan énergétique	Moyen	Bon	Bon	Bon
Distribution de chaleur haute température (dès 45°C)	Oui	Oui	Non	Oui

Mazout

Non

Pellets / bois

Oui

## **Aspects financiers**

Investissement de départ	Moyen	Élevé	Élevé	Faible
Subventions	Non	Oui, sous conditions	Oui, sous conditions	Oui, sous conditions
Stabilité du prix de l'énergie	Moyenne	Forte	Moyenne	Forte
Coûts d'entretien	Élevés	Élevés	Faibles	Aucuns (entretien assuré par Genedis)
Taxes CO₂ sur le combustible	Oui	Non	Non	Non

## Aspects techniques

Réglementation en matière de nuisances sonores	Non	Non	Oui	Non
Nuisances sonores à l'intérieur	Non	Non	Non	Non
Nuisances olfactives	Oui	Oui	Non	Non
Espace requis pour l'installation	Grand	Grand	Moyen	Petit
Stockage du combustible	Oui	Oui	Non	Non

<sup>\*</sup>La nouvelle loi cantonale sur l'énergie, en vigueur depuis le 1er janvier 2025, indique que le remplacement d'une installation de production de chaleur doit permettre de réduire de 20% au moins la part produite par des énergies non renouvelables. À défaut, ce sont les besoins en chaleur (chauffage et eau sanitaire) qui doivent être réduits de 20% au moins par l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment.



Chauffage

à distance

Oui

Pompe à chaleur

Oui

évrier 2025